



L'Atlas des paysages du Parc national accessible sur www.cevennes-parcnational.fr

Le Parc national des Cévennes dispose désormais d'un atlas des paysages. Pour faciliter la découverte et l'utilisation des contenus très riches de ce document imposant, le choix a été fait de le mettre à disposition sur le site internet www.cevennes-parcnational.fr.

L'Atlas des paysages décrit et caractérise les grands espaces du territoire du Parc national. Celui-ci est découpé en 8 grands ensembles, eux-mêmes déclinés en 70 unités de paysage homogènes. Cela représente donc 78 fiches de données au format pdf, accessibles et téléchargeables depuis le site internet.

Le paysage est une discipline transversale et complète : on y trouve de la géologie, de la botanique, une vision esthétique et, bien évidemment, le résultat du travail des hommes qui ont façonné les versants, exploité les terres et construit des villages.

Le travail a également consisté à se projeter dans l'avenir, et à imaginer l'évolution possible de ces paysages. Les enjeux qui se dressent devant les décideurs clôturent chacune des fiches d'unité : ils représentent le trait d'union entre le constat et la connaissance ("Atlas" à proprement dit) et le projet paysager qui pourrait en découler.

L'ensemble de ces données est accessible grâce à une cartographie interactive, qui met en avant le découpage par unité de paysage, pour plus de lisibilité. Il s'agit en effet d'une échelle pertinente pour l'étude et la pratique des lieux.

C'est au paysagiste Thomas Kleitz, du bureau d'études Hélium Paysages, qu'a été confiée la réalisation de cet atlas.

Les collectivités et les acteurs de l'aménagement sont les publics principalement visés par ce travail : ils pourront l'intégrer à leurs projets de territoire ou, pourquoi pas, le décliner pour construire un véritable projet de paysage, plus précis et opérationnel. Néanmoins, chacun est appelé à prendre connaissance des données qui l'intéressent : elles sont en effet l'occasion de découvrir des sites, et pourquoi pas d'organiser des lectures de paysages ou des ateliers avec un public scolaire.

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

